

Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 170
Juin 1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Parlons-en	p 3
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
Centre Social Infos	p 5
Vie Associative	p 6
Vie Associative	p 7
Agenda	p 8

Mise en page et conception :
J. Roos
Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Tournoi Benjamins : remise des récompenses (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

Le Centre Social intercommunal organise actuellement des réunions avec les divers acteurs (Associations, Elus, Travailleurs Sociaux, ...). Ces réunions ont pour but d'entendre chacun et de mettre en exergue les points forts et les points faibles des actions déjà réalisées ou en cours de réalisation.

Une analyse de la population des quatre communes, de ses besoins, de ses souhaits, de sa volonté d'actions, permettra au Centre Social de mieux cerner les priorités afin de mettre en œuvre le nouveau contrat de projet au 1^{er} janvier 1999. Ce contrat, valable pour 3 ans, après validation par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente, n'est pas exhaustif. Et pendant sa durée d'application, de nouvelles actions peuvent évidemment être entreprises à condition que celles-ci soient dans l'esprit général du projet.

Le travail mené par le Centre Social au cours des dernières années a été très positif, et ces réunions récentes ont permis de constater que les associations ont appris à mieux se connaître et à mieux comprendre le rôle que pouvait jouer la structure pour la mise en valeur de leurs activités. De même, la concertation quasi permanente entre les diverses commissions de travail, a permis aux élus de l'intercommunalité d'apprécier la qualité du travail accompli.

Nous étions pratiquement des inconnus au 1^{er} janvier 1995 ; aujourd'hui, il suffit de constater les relations existant entre les membres de l'intercommunalité pour mesurer l'importance du rôle du Centre Social. Une mention toute particulière au directeur Alain LARRIVE qui s'investit de façon exemplaire dans le projet.

Cécile FORGERON

I. FUTURE MAIRIE

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le dernier plan de la future mairie établi par M. BILHOU, architecte, tenant compte des désirs exprimés par le Conseil Municipal, lors de sa précédente réunion. Elle informe le Conseil Municipal que la demande de permis de construire a été déposée. D'autre part, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer le contrat de coordination SPS élaboré par M. BILHOU.

II. DECHETTERIE

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le nouvel emplacement et le nouveau plan de la future déchetterie, sur le terrain de Mme Fabre, à côté de la zone d'emploi. La construction sera réduite en superficie afin de s'éloigner des carrières souterraines.

III. RACHAT D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de rachat par la commune d'une concession dans le cimetière communal. Après avoir examiné ladite demande, le Conseil Municipal l'accepte et rachètera la concession aux 2/3 de son prix initial.

IV QUESTIONS DIVERSES

• **Emprunt pour achat minibus**

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 50 000 F pour financer, en partie, l'achat du minibus.

• **Carrefour du Peuplier Major**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion qui aura lieu au Conseil général le 11 juin 1998 concernant la participation éventuelle de la Commune à l'aménagement du carrefour du Peuplier Major.

• **Lotissement Les Agriers**

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande, émanant d'un propriétaire du lotissement des Agriers, concernant l'achat d'une partie (environ 230 m²) de l'espace vert commun, afin de la rattacher à sa parcelle.

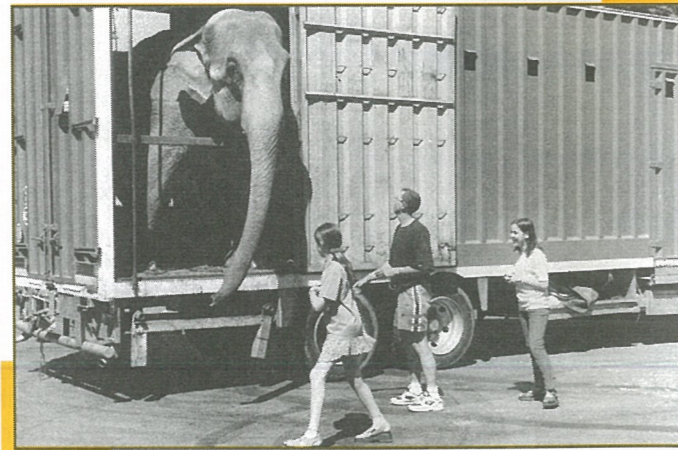
Le Conseil Municipal demande à la Commission des Travaux de se rendre sur place lors de sa prochaine réunion pour étudier la question. Il se prononcera à l'issue de cette visite.

• **Marché**

Le Conseil Municipal accepte la demande d'une marchande de fromages de chèvre désirant s'installer sur le marché du jeudi matin.



Les collégiens à la découverte de Mouthiers.



Le cirque est passé à Mouthiers.



Michel VALLAT au travail.



Portes Ouvertes 3^{ème} âge.

Photos Alain PORTE

GROS PLAN :

La coordination Sécurité Protection de la Santé

La recherche d'une meilleure sécurité sur les chantiers est une obligation impérative dès l'instant où plusieurs entreprises y travaillent ensemble.

Depuis une loi de décembre 1993, sur les chantiers de bâtiment et de génie civil, doit être organisée une coordination en matière de sécurité et de santé. Son but : prévenir les risques résultant des interventions simultanées ou successives de plusieurs travailleurs indépendants, ou des entreprises (sous-traitants notamment). Notre commune a confié cette mission à l'architecte chargé de la rénovation de la mairie. Son rôle sera notamment de prévoir si nécessaire les moyens communs d'une protection collective. Cette mission est dite de 2^{ème} catégorie, parce que le coût du chantier dépasse 1,2 MF et représente plus de 500 hommes/journée. Elle impose au maître d'œuvre d'élaborer un plan Général de coordination, de tenir un registre journal de coordination, et d'examiner les dispositions à prendre par les entreprises pour que seules les personnes autorisées puissent accéder au chantier. ■



La Boème aux Sigognaux (photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Dans le numéro de mai du bulletin municipal VIVRE À MOUTHIER, un article du Comité des Fêtes annonçant une soirée théâtrale a été oublié.

L'équipe du bulletin exprime tous ses regrets aux bénévoles de cette association dont le dévouement est remarquable surtout en ce 30^{ème} anniversaire.

Nous allons chercher une méthode pour éviter la reproduction d'un tel

oubli qui relève d'une mauvaise transmission interne de l'information.

Toutefois, et parce qu'il peut toujours survenir un incident, technique ou humain, susceptible de pénaliser une initiative associative, nous rappelons à tous qu'un contact rapide au secrétariat de mairie peut limiter partiellement ou totalement les effets néfastes avant la dite manifestation. ■

INTERCOMMUNALITE

Fiscalité

L'actualité fiscale locale a été récemment troublée par l'affaire des papeteries de La Couronne. Cette entreprise centenaire rachetée par un groupe financier espagnol vient de demander à bénéficier d'une exonération de la part communale de sa taxe professionnelle pendant cinq ans.

Pour les communes de La Couronne et de Rouillet-Saint Estèphe, c'est un manque à gagner de 3 millions de francs rendu possible par les décisions de leurs conseils municipaux. Ceux-ci, pensant plutôt attirer de nouvelles entreprises, avaient prévu d'exonérer celles-ci. Les délibérations municipales ouvraient cette disposition aux entreprises en difficulté. C'est de cette dernière opportunité que veulent profiter les dirigeants de la société holding, nouvelle propriétaire de l'entreprise.

Cette situation, si elle va pénaliser une des quatre communes de l'agglomération ne va pas peser sur les rentrées fiscales de la communauté de communes. En effet le Conseil communautaire n'a jamais pris de décision d'exonération.

Deuxièmement, la zone communautaire d'activités située à Rouillet n'est pas encore totalement aménagée. Aucune transaction concernant un des lots de la zone n'a encore abouti.

Pour 1998, le Conseil de communauté a fixé les taux de fiscalité additionnelle (autrement dit qui s'ajoute aux taux fixés par les communes) à 0,835 %. Pour la zone d'emploi, il s'agit d'un taux unique de 7,9 %.

En matière de taxe d'habitation, le taux communautaire est de 1,09%, de 2,04% sur le foncier bâti et de 4,24% sur le foncier non bâti. ■

RENCONTRE avec Jean Lathière

En composant chaque nouveau numéro de VIVRE À MOUTHIER (et nous en sommes au n° 170), nous pensons à ceux et celles qui, bien avant l'équipe actuelle de rédaction, ont réalisé plus d'une centaine de numéros. Nous avons fait nôtres leurs ambitions : rendre compte de l'actualité municipale, favoriser les activités associatives en diffusant les informations les concernant. Nous avons simplement ouvert de nouvelles rubriques – comme cette page rencontre – qui nous permet aujourd'hui d'accueillir un de nos prédécesseurs : Jean Lathière.

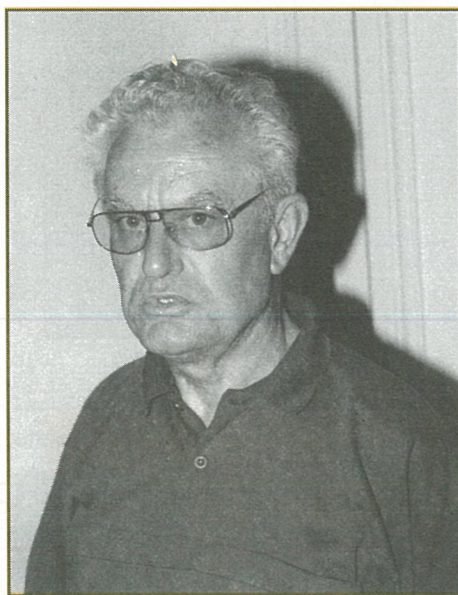
C'est ainsi qu'il nous explique comment le bulletin est devenu mensuel parce qu'il était plus simple et plus intéressant de publier rapidement les décisions municipales et l'information associative plutôt que d'attendre une compilation trimestrielle "un peu indigeste".

Devenu conseiller municipal dans l'équipe de Gilles PLOQUIN, puis adjoint de Bernard GERMON, Jean Lathière a eu la responsabilité de confectionner avec Mlle PERIN, puis avec Mme VALLAT le bulletin municipal pendant de nombreuses années. A cette époque, la publication était entièrement produite à Mouthiers grâce à une imprimante GESTETNER. C'est Jean Lathière qui souvent réalisait les dessins des pages de couverture. Ainsi jusqu'au milieu des années 80, il croque au crayon les paysages, les demeures d'une commune qu'il a faite sienne en 1963 en épousant Thérèse, elle-même native de Mouthiers. Trente cinq ans plus tard, il explique que son retrait des responsabilités municipales après 18 ans de présence au conseil va de pair avec la retraite professionnelle. Il lui a semblé "avoir épuisé les idées"...

Et des idées, on peut dire qu'il en a eu : qui sait, par exemple, que le premier sentier de randonnée passant par La Fouillouse fut balisé en solitaire, par Jean Lathière vers la fin des années 70 ? Depuis, c'est tout un groupe de monastériens, réunis au sein de l'association sentiers de Boème, qui a pris en charge l'ouverture, le balisage, l'entretien de nouveaux sentiers. C'est cette même association qui construit chaque année un calendrier de randonnées permettant aux amateurs de marche de la commune de partir à la découverte d'autres itinéraires charentais. Une coopération

permanente, dont se réjouit Jean Lathière, existe d'ailleurs avec la section randonnée du C.O.C. de la Couronne afin d'offrir réciproquement de nouvelles possibilités de ballades.

Cependant la vague de la randonnée pédestre est un peu retombée. Mais le vélo tout terrain continue d'avoir ses adeptes à Mouthiers. Ils sont ainsi nombreux à participer d'une manière ou d'une autre aux Boucles de la Boème organisées par *Sentiers de Boème* toujours présidé par Jean Lathière. Autre activité nouvelle, dans laquelle on retrouve un initiateur nommé Jean Lathière : l'informatique. En 1985 l'école de Mouthiers se voit dotée de micro-ordinateurs dans le cadre du Plan Informatique pour tous. Ceci fournit à



notre passionné l'occasion de créer et d'animer un club informatique. A cette époque, les ordinateurs étaient encore peu nombreux dans les familles. Les candidats à l'activité viennent donc découvrir l'usage de cette étrange lucarne. Il est alors question de programmation basic avant que d'autres participants (des adultes principalement)

s'orientent vers la formation au traitement de texte. Aujourd'hui, le parc communal d'ordinateurs a été réactualisé. Les jeux sont souvent sollicités par les jeunes. Mais Internet est passé par là. Les habitués du club, toujours animé par Jean Lathière, pratiquent le langage HTML, celui qui permet d'échanger des messages sur "la toile" le fameux web. Un site web spécifique à Mouthiers a été créé : WWW.a2i-micro.fr/~mouthisboeme/ (tout en minuscules, sans espaces et sans accents). L'intérêt de Jean Lathière pour l'informatique l'a également fait participer à l'informatisation de la comptabilité municipale lorsqu'il était adjoint chargé des finances auprès du maire Bernard GERMON. C'est ce même sens de l'organisation qui l'a "naturellement" conduit à organiser les concours des maisons et jardins fleuris. Chaque début de juillet, un jury composé de conseillers municipaux et de citoyens amateurs de belles fleurs, parcourt la commune pour classer les plus beaux efforts de fleurissement. Ce concours communal est indispensable pour que les lauréats monastériens puissent participer au concours départemental et national. Ce sont donc chaque année des centaines de notes du jury qu'il faut classer pour établir le palmarès.

Et si des fleurs sont offertes aux lauréats, il conviendrait d'en adresser aussi à celui qui, soucieux de l'embellissement de la commune avait fait en sorte que des jardinières fleuries puissent être installées dans les rues du bourg. Une initiative qui mériterait d'être relancée, démontrant ainsi que des actions individuelles peuvent participer au plaisir des yeux de tous. ■

CENTRE SOCIAL ET MJC INFOS

CENTRE DE LOISIRS ETE

⇒ ACCUEIL À LA JOURNÉE DU 6 JUILLET AU 31 JUILLET

- Un lieu pour les maternelles à Mouthiers
- Un lieu pour les primaires à Roulet

L'accueil des enfants se fera sur vos communes respectives. Nous assurerons, le transport vers le Centre adapté à leur âge.

- Une équipe qualifiée et dynamique accueillera les enfants
- Des activités variées et adaptées à leur âge leur seront proposées : sport, plein-air, sorties, expression, activités manuelles
- Un rythme qui convient à chaque âge, des temps de repos pour les plus petits, le plein d'activités pour les plus grands
- Un programme détaillé vous sera communiqué mi-juin.

LES CAMPS

- ⇒ DU 6 AU 10 JUILLET
- Multisports pour les 11/15 ans
- ⇒ DU 13 AU 17 JUILLET
- Mini-moto et Quad pour les 6/10 ans
- ⇒ DU 15 AU 17 JUILLET
- A la ferme pour les 4/6 ans
- ⇒ DU 20 AU 24 JUILLET
- Quad, karting, mini-moto pour les 11/15 ans
- ⇒ DU 27 JUILLET AU 31 JUILLET
- Camp Poney pour les 4/6 ans du 28 au 30 juillet
- Equitation pour les 6/10 ans

Pour l'ensemble des séjours, l'hébergement se fait sous tentes, sanitaires et salles communes mises à disposition par les lieux d'accueil.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter Joëlle PINOT ou Nadine LAGOURDETTE de 14 h 00 à 18 h 00 au 05 45 67 84 38

ETE ACTIF 98

DU 1^{ER} JUILLET AU 7 AOUT

23 Activités Sportives

KAYAK, ESCALADE, TIR A L'ARC, SWIN GOLF,
ROLLER, UNI-HOCKEY, BADMINTON, VTC-VTT,
ESCRIME, PECHE, QUADRICYCLE, SPORTS COLLECTIFS,...

Ouvert à tous à partir de 10 ans l'après-midi.

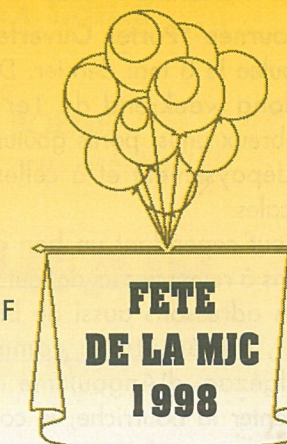
Transport à partir du Centre Social à Mouthiers à 13 h 30 - Retour à 17 h

Demandez le programme au 05 45 67 84 38

FETE DE LA MJC (et de la CRS)

27 juin 1998

- 16 h 30 ➤ PORTES OUVERTES à la Crèche Familiale pour ses 5 ans
Spectacle et animations pour les petits
- 18 h ➤ Spectacle et animations à la crèche
➤ Démonstration et Initiation au tennis de table à la salle polyvalente
➤ Exposition Peinture sur soie à la salle polyvalente
➤ Animation-Atelier Informatiques à l'école élémentaire
➤ Simultané d'échecs
- 20 h ➤ Apéro-Convivial & Buffet - Adultes : 40 F - Enfants (- 12 ans) : 25 F
Réservations 05 45 67 84 38
- En soirée ➤ Spectacles
Danse Contemporaine
GRS



MJC MJC MJC
Jules Berry

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC



CINEMA...MJC MJC
JEUDI 18 JUN 1998
à 20 h 45
"Le Dîner de Cons"

SENTIERS DE BOËME : Randonnées pédestres - Juin 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 7 juin	J. LATHIERE	8 h 30	Ronsenac	Mairie	9 h	12-8
Di. 21 juin	Fête de la randonnée		La Rochefoucauld			
Ven. 26 juin	D. PONTINI	20 h 30	Mouthiers	Place de la Gare	20 h 45	
Randonnée nocturne : se munir d'une lampe électrique						
Sa. 18 juil.	Randonnée estivale	9 h	Mouthiers	Place de la Gare	9 h	

INFORMATIONS

• **La Randonnée Nocturne** prévue sur Mouthiers le samedi 27 juin est décalée, la MJC Jules Berry ayant été obligée de reporter sa fête à cette date-là. Elle aura donc lieu la veille.

• **Randonnée estivale** : La Confédération Charentaise de la Randonnée a demandé aux différentes associations d'organiser une randonnée estivale afin de proposer des activités aux touristes. Sentiers de Boëme organisera donc une randonnée.

VENDREDI 26 JUN 1998 A 20 H 45
RANDONNEE NOCTURNE

SAMEDI 18 JUILLET MATIN
RANDONNEE ESTIVALE

Il sera demandé 10 F.
 Boissons et apéritif seront servis à l'arrivée.

LE CERCLE DES AÎNES

La journée "Portes Ouvertes" du Cercle des Aînés s'est déroulée le 3 mai dernier. Date peu favorable car, du fait du long week-end du 1er mai, elle nous a privés de nombreux amis, partis goûter, bien légitimement, aux joies du dépaysement et à celles des réunions familiales ou amicales.

Il y eut cependant un bon courant de visiteurs que nous tenons à remercier ici de tout cœur.

Nous adressons aussi de bien vifs remerciements à tous ceux, adhérents ou commerçants de Mouthiers, de Voulgézac, d'Angoulême qui ont donné des lots pour alimenter la bourriche, le comptoir ou le coin des crêpes, toujours si apprécié.

Merci aussi avec beaucoup de chaleur ou d'émotion, à tous les membres du club qui se sont dévoués sans compter pour assurer le succès de cette journée.

En ce qui concerne les lots non encore retirés, nous demandons instamment aux bénéficiaires de venir les chercher, comme d'habitude, **avant le 30 juin au plus tard**, au club, les vendredis.

Après cette date limite, ils resteront acquis au Cercle des Aînés car beaucoup des objets restants, ne peuvent pas être conservés, tout le monde le comprendra aisément.

Merci donc de répondre à cet appel.

INSCRIPTIONS
ECOLE ELEMENTAIRE

Elles sont obligatoires pour tous les enfants venant de la Maternelle ou non.

Elles auront lieu
DU 15/06 AU 2/07
 tous les jours de classe
 avant 8 h 45 et après 16 h 30
sauf les 25 et 26 juin.

ECOLE MATERNELLE
INSCRIPTIONS

LUNDI 8, MARDI 9 et VENDREDI 12 JUN
 de 16 h 30 à 17 h 30

*Se munir du livret de famille
 et du carnet de santé*



OBJETS TROUVES

Un trousseau de clés a été trouvé.
 Prière de le réclamer à la Mairie



*Tournoi
 Benjamins :
 tous les
 joueurs.*

(Alain PORTE)

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire,
 57, rue de la Boëme, sera ouvert
 le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 23 avril 1998 : Kankolé TUMBA
- Le 5 mai : Cindy MILLET

Décès

- Le 30 avril 1998 : Marius DANNAPPE
 "Le petit Guérin"

BLANZAC 13 JUN 1998
21 heures

Salle des Vieux Chais

La chorale
CRESCENDO EN BOEME
 de Blanzac-Mouthiers vous présente

VIVA FUGAIN

Direction : Jacques MAROT
 Au piano : Paul VIUDES

avec la participation de l'Orchestre INTERMEZZO

Sur votre agenda...

• JUIN

- 4 : AG Centre Social
- 5 : AG Foot
- 7 : Randonnée pédestre
- 14 : Profession de Foi
- 19 : Fête de l'Ecole Élémentaire
- 20 : Fête de l'Ecole Maternelle
- 21 : Fête de la randonnée
- 26 : Anniversaires au Cercle des Aînés
- 27 : Fête MJC & GRS
Portes Ouvertes à la Crèche pour les 5 ans

• JUILLET

- 5 : Fête de l'été ADMR
- 14 : Méchoui de la chasse
- 23 : Don du sang à Blanzac

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE JUIN

Du lundi 01 à 0 h au mardi 2 à 7 h : Dr CORBEL - ☎ 05 45 90 59 00

Du samedi 6 à 14 h au lundi 8 à 7 h : Dr DELAGE - ☎ 05 45 91 42 25

Du samedi 13 à 14 h au lundi 15 à 7 h : Dr PELLETIER - ☎ 05 45 67 19 39

Du samedi 20 à 14 h au lundi 22 à 7 h : Dr BOURRIQUEN - ☎ 05 45 91 42 25

Du samedi 27 à 14 h au lundi 29 à 7 h : Dr GIRAUD - ☎ 05 45 67 86 82



L'ÉTÉ EN FÊTE

4 SOLEILS POUR UN ÉTÉ

- 03/07 Gala folklorique à **Roulet** à la Salle des Fêtes à 20 h 30
- 10/07 La chorale "Crescendo en Boème" à l'Eglise de **Vœuil et Giget**
- 13/07 Feu d'artifice et Bal à **Sireuil** au bord de la Charente



SAMEDI 1^{ER} AOÛT : UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL

VISITE ET CONCERT AU CHATEAU DE FORGE A MOUTHIERS MUSIQUE CLASSIQUE

- A partir de 18 h : VISITE commentée des Jardins du Logis
- 19 h : CONCERT
Christine ICARD (Harpe) & Emmanuelle BERTRAND (violoncelle)

Un buffet est prévu après le concert...

Tous Renseignements & Réservations
MJC Jules Berry : 05 45 67 84 38

Le prochain bulletin

IL paraîtra début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 août. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN AU MONUMENT AUX MORTS

*L'heure de la manifestation n'est pas connue
au jour de l'impression du bulletin communal*